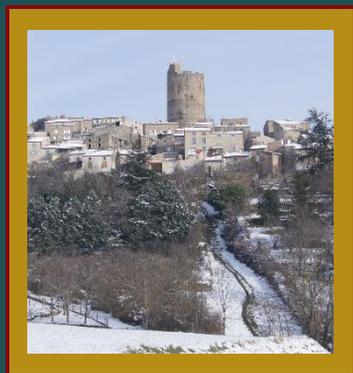




Montpeyroux

Bulletin Municipal
N°22- Janvier 2024



Page 2 : État civil - Informations

Page 3 à 7 : Informations

Pages 8 à 11 : Retour sur les travaux



Page 12 : Vie scolaire

Pages 13 à 15 : Vie locale



Pages 16 à 19 : Vie associative

Page 20 : Vie d'autrefois

Elles ont vu le jour...

DAILLOUX Suzie est née le 14/07/2023

BONNALD Louise est née le 23/10/2023



Ils se sont dit « Oui »...

MESRA Aouatif et BEAL Richard

se sont mariés le 16/12/2023



MUNOZ Isabelle et BATONNET Eric

se sont mariés le 04/01/2024

Ils nous ont quittés...



ROCHETTE Laurent est décédé le 24/08/2023

ROCHETTE Jean-Louis est décédé le 07/01/2024

/ Informations //

Rappel : pièces d'identité

Pour vos demandes de pièces d'identité, la Mairie de Champeix vous informe qu'elle a mis en place la prise de rendez-vous en ligne sur son site <https://village-champeix.fr/>



RECETTES (régie) : Tarifs au 1^{er} janvier 2024

Intitulés	Tarifs au 1 ^{er} janvier 24
Entrée tour – plein tarif	2,50 €
Entrée tour - tarif réduit (étudiant, groupe de +10 personnes- hors visite guidée)	2,00 €
Entrée tour – gratuité (moins de 15 ans, carte de presse, habitant du village)	Gratuit
Visite guidée individuelle	3,00 €
Visite guidée de 11 à 20 pers	30,00 €
Visite guidée + de 20 pers	50,00 €
Livre « Plus Beaux Villages de France »	16,90 €
Carnet de village « Montpeyrroux »	16,00 €
Billet souvenir	2,00 €
Carte postale couleur	0,40 €
Carte panoramique	0,80 €
Ecusson	1,00 €
Jeton camping-car	3,00 €
Pass annuel terrain de tennis	30,00 €
Photocopie A4 noir et blanc	0,18 €
Photocopie A3 noir et blanc	0,30 €
Photocopie A4 couleur	0,25 €
Photocopie A3 couleur	0,45 €
Redevance stationnement camping-cars (24h max.)	6,00 €



INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2024 Ecole de Coudes-Montpeyroux

Madame, Monsieur,

Si vous avez un enfant qui entrera à l'école en septembre 2024, je vous remercie de bien vouloir m'envoyer rapidement un mail afin que je vous transmette une fiche d'inscription.

Une visite de l'école sera organisée,

Je reste à votre disposition pour tout renseignement,

Mme Verdier Armelle,
directrice RPI Coudes-Montpeyroux
04 73 96 66 80

ecole.coudes-montpeyroux.63@ac-clermont.fr

Cette année, le recensement de la population a lieu dans votre commune du 18 janvier au 17 février 2024.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :

Source: TEG & ADOME



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité

**pour une coupure de 5h par nuit*

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

**en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne*

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclaire-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

adil
du Puy-de-Dôme



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



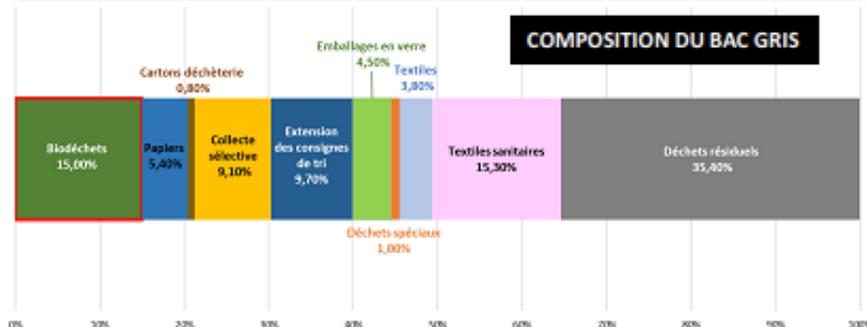
ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS NOUS INTÉRESSER DE PLUS PRÈS AU CONTENU DE NOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES. En effet, les biodéchets représentent une part importante de nos déchets ménagers et doivent être valorisés. Il est interdit de les jeter avec le reste des déchets.



C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?
 Les biodéchets comprennent les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (branchages et pelouse à éviter en grande quantité).

QUE DIT LA LOI ?

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGE3) prévoit la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1^{er} Janvier 2024** pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... **Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.**

QUE PROPOSE LE S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité, par le développement du compostage individuel et collectif, afin que chaque usager puisse trier ses biodéchets. Ce mode de gestion écologique et économique des fermentescibles est déjà présent sur de nombreux territoires.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



A qui s'adresse-t-il ?
 Aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.

Qu'est-ce que le compostage individuel ? Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition des habitants, sans facturation, un composteur individuel. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (adresse en bas de page) ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet.

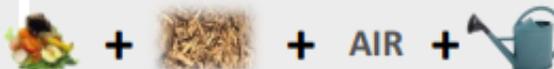
LE COMPOSTAGE COLLECTIF



A qui s'adresse-t-il ?
 Aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.

Qu'est-ce que le compostage collectif ? Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a ainsi installé près de 600 composteurs collectifs sur le territoire. 3 composteurs de quartier sont déjà en place sur votre commune et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

LA RECETTE DU COMPOSTAGE :



Tonnages collectés par an sur la commune de MONTPEYROUX :



Sur la commune de MONTPEYROUX, c'est 10 tonnes annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées.

Les biodéchets, une fois triés, sont valorisés de manière complètement naturelle. Par compostage, ils se transforment en un engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Retrouvez-nous au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT - 43100 COHADE. Consultez également notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de Montpeyroux !

Ce mode de communication mis à disposition de tous, complète les autres moyens d'information tels que le bulletin municipal.

En quelques clics seulement, le site donne accès à toutes les informations pratiques relatives à la vie communale, l'intercommunalité,... et permet d'obtenir des renseignements utiles !



Le lien : <http://www.montpeyroux63.com>



D'importantes évolutions sont prévues pour le permis de conduire en 2024.

La procédure d'obtention du permis est désormais centralisée sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>.

Cette plateforme assure une centralisation efficace des démarches, englobant la déclaration de perte ou de vol du permis, le suivi de l'évolution du dossier, ainsi que la vérification du solde de points, entre autres.

Le permis de conduire désormais possible à partir de 17 ans !

À partir de janvier 2024, l'accès à l'examen du permis de conduire sera ouvert dès l'âge de 17 ans en France. Cette initiative vise à faciliter la mobilité des jeunes, en particulier de ceux résidant en zone rurale, pour renforcer leur accès à l'emploi.

Cette mesure s'applique de manière générale à tous les postulants au permis, qu'ils soient inscrits dans une auto-école traditionnelle ou qu'ils optent pour le passage en candidat libre. En cas d'inscription au code de la route via une auto-école en ligne, un numéro NEPH sera attribué par la plateforme.

Les jeunes impliqués dans l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), également désigné sous le nom de conduite accompagnée, auront désormais la possibilité de se soumettre à l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans.

Cette modification offre à tous les candidats (qu'ils suivent la conduite accompagnée ou non) la chance de tirer parti de cette opportunité à partir de 2024, sans avoir à attendre la majorité pour conduire individuellement après avoir réussi l'examen.

❖ POUBELLES

Dalle pour un nouvel emplacement à poubelles qui sera situé vers le parking « visiteurs ».



Porte d'accès à la plateforme « containers à poubelles » situé vers le « coin propre » : travaux réalisés en régie et avec l'aide d'élus.

❖ CONTAINERS A SEL

Comme avant chaque période hivernale, du **sel de déneigement** a été mis à disposition des habitants à divers emplacements du village.

Cette année, nous avons décidé d'utiliser d'anciennes bacholles de vigneron en tant que contenant de ces réserves de sel.

Ces bacholles qui s'intègrent pleinement dans notre bel environnement nous ont été **offertes par Mr Courmier (Coudes) et Mr Jury (Saint Yvoine).**

Au nom de tous, nous remercions ces généreuses personnes !



❖ UN DÉNEIGEMENT AU TOP !

Ce mercredi 17 janvier, la neige était bel et bien de retour, Montpeyroux s'est revêtu d'une belle robe blanche, mais nos voies de circulation ont été rapidement glissantes.

Damien Tauveron qui surveillait les premiers flocons s'est aussitôt lancé dans une **opération de déneigement et de salage dans tout le village**, et ce, jusqu'à 23h. Dès 5h du matin nos employés municipaux ont pris le relai pour dégager nos voies pour qu'au petit matin chacun puisse circuler sans problème. **Un grand merci à Damien et à nos deux employés communaux.**

❖ PARKING PLACE DU CHAUME



Le nivellement du terrain situé Montée des Tisserands est terminé.

❖ MENUISERIES DES LOCAUX DE LA MAIRIE



- ❖ L'ancienne porte-fenêtre de la mairie était vieillissante et non isolante, elle a donc été changée récemment : la peinture sera programmée prochainement.
- ❖ Les peintures des menuiseries du bureau du Maire et de la Salle du Conseil seront également au programme.

❖ TERRAIN DE FOOT : DE NOUVEAUX FILETS !

Les filets de but du terrain de Football ont été changés récemment grâce à la générosité de deux habitants de Montpeyroux, Mr Guelle Cédric et Mr Boissière Jules.

Nous les remercions chaleureusement pour leur geste au nom du village et de tous les utilisateurs !



❖ MUR DE SOUTÈNEMENT ET CHEMIN



Le chemin d'accès à la **future cave d'Yvan Bernard et d'Audrey Baldassin** sera bientôt terminé.

En parallèle, **un mur de soutènement** a été réalisé.

- Travaux réalisés en grande partie par les employés municipaux et des élus.

❖ AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU ROND POINT

- Quelques aménagements restaient à apporter pour finaliser les travaux de rénovation des chaussées : le rond point situé à l'entrée du centre bourg est terminé, avec pour touche finale, la plantation d'un olivier (décoré pour les fêtes de fin d'année !)



- Ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux avec l'aide d'élus de la commune.

Merci à tous !

❖ AIRE DE CAMPING-CAR

Un rassemblement réussi sur le nouvel emplacement

En début d'année, nous avons été contacté par Mr ANDRAUD de La Sauvetat, **Membre du Club Camping-cariste d'Auvergne-Rhône-Alpes**. Il souhaitait organiser un **rassemblement de camping-cars sur notre commune**, point de départ pour visiter la région. Après étude du projet et une validation au Conseil Municipal, Philippe LAURENT a été chargé de la mise en place de ce rassemblement par la signature d'un contrat avec la Commune pour l'utilisation de l'Aire, de l'Espace Culturel et de la borne de services.



Ils étaient 22 camping-caristes venus de toute la France du 18 au 23 septembre

À la suite des présentations et des remerciements en présence de Bernadette TROQUET, Maire de La Sauvetat, de Christophe ROCHETTE, maire de notre commune et de Philippe Laurent, Adjoint chargé du dossier, s'en est suivi un moment de convivialité autour du verre de l'amitié .

Tous les participants ont été enchantés par l'accueil, la qualité de nos paysages auvergnats. Ils en parleront autour d'eux pour faire connaitre encore plus notre village !

❖ LA RENTRÉE DES CLASSES RPI COUDES/MONTPEYROUX



**Enseignants et enfants ont repris
le chemin de l'école le lundi 4 septembre.**

**Cette année l'école de
Coudes/Montpeyrroux compte 167
enfants dont 17 sont domiciliés à
Montpeyrroux.**

- Les enfants sont répartis dans 7 classes de la petite section au CM2.
- L'école bénéficie d'une cantine et d'une garderie périscolaire (ouverture 7h15, fermeture 18h30).
- Un bus scolaire assure le transport « aller-retour » des élèves de Montpeyrroux



❖ PIQUE-NIQUE/BARBECUE : UN ÉVÉNEMENT COMMUNAL QUI RASSEMBLE



Pour la 15^{ème} année consécutive, la municipalité a organisé dimanche 10 septembre son pique-nique/barbecue, une manifestation à destination de l'ensemble de la population.

Cet événement a encore réuni bon nombre d'habitants avec un apéritif offert par la commune à leur arrivée.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés et ont pu profiter de la structure gonflable installée pour l'occasion !

Le beau temps était au rendez-vous et les rires résonnaient dans notre belle carrière.

***On reprogramme l'année prochaine,
sans hésiter !***



❖ REPAS DES AÎNÉS :

Une tradition renouvelée avec succès !



Une tradition bien ancrée dans l'histoire de notre commune que le CCAS prépare depuis plusieurs semaines pour faire de ce déjeuner un moment de plaisir et de partage autour d'un repas proposé par le restaurant l'Art-Koze qui a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service.

Le repas des aînés qui fait partie des animations incontournables de fin d'année s'est déroulé le dimanche 10 décembre dans la salle polyvalente joliment décorée.



❖ ARBRE DE NOËL :

Un spectacle pour patienter jusqu'à Noël...



Dimanche 10 décembre après-midi, le CCAS a proposé aux enfants de la commune et à leur famille d'assister à un spectacle jeune public intitulé « Le Père Noël, le loup et le chaperon rouge ».

Cette année **une trentaine d'enfants** étaient présents pour assister à ce spectacle durant lequel les enfants étaient spectateurs mais aussi participants. **Les éclats de rire ont retenti dès le début de cette belle représentation.**

À l'issue du spectacle, est arrivé celui que tous les enfants attendaient, **le père Noël** en personne, venu pour la distribution de cadeaux !

Le père Noël a poursuivi sa tournée vers d'autres villages, puis **les enfants et leurs parents ont apprécié le goûter** qui leur a été offert.



Un grand merci aux membres dynamiques du CCAS qui ont préparé et participé à ces joyeux moments !

❖ LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La cérémonie des vœux s'est tenue le dimanche 21 janvier 2024 en présence d'une belle assistance qui a répondu présente à l'invitation.



Mr le Maire Christophe Rochette était entouré de son équipe municipale, et de Mr Le ministre Brice Hortefeux, Mr le député honoraire Jean-Paul Bacquet, Mme la vice présidente de la région Florence Dubessy, Mme et Mr les Conseillers Départementaux Jeanne Espinasse et Antoine Desforges.



Une cérémonie conviviale et chaleureuse, qui a permis de mettre à l'honneur toutes les forces vives de notre beau village.

Monsieur le Maire a également retracé les principales réalisations de l'année 2023 et a annoncé certaines perspectives pour 2024, à savoir :

- 1) La toiture de l'église au printemps prochain pour un montant de 60000 euros couverts en totalité par les assurances, donc qui ne seront pas à la charge de la collectivité.
- 2) Les travaux d'amélioration dans la salle culturelle qui est énergivore : avec pour objectif au moins 30% de réduction des dépenses énergétiques.

Mr le Maire, les élus du conseil municipal et les membres du CCAS tiennent à vous remercier chaleureusement de votre présence à cette cérémonie,

et vous présentent une nouvelle fois tous leurs vœux pour cette nouvelle année !

L'année 2023 de L'ARKOSE

Travaux vitraux



Concert 04 aout 2023



Concert 12 juillet 2023



Concert 01 octobre 2023



Montpeyroux ALPINES
30 Septembre et
01 octobre 2023

L'ARKOSE vous
présente
ses Meilleurs
vœux pour 2024
Remerciements aux
nombreux bénévoles
du village qui nous
ont aidé en 2023



Journées
Européennes
Patrimoine
17 septembre
2023

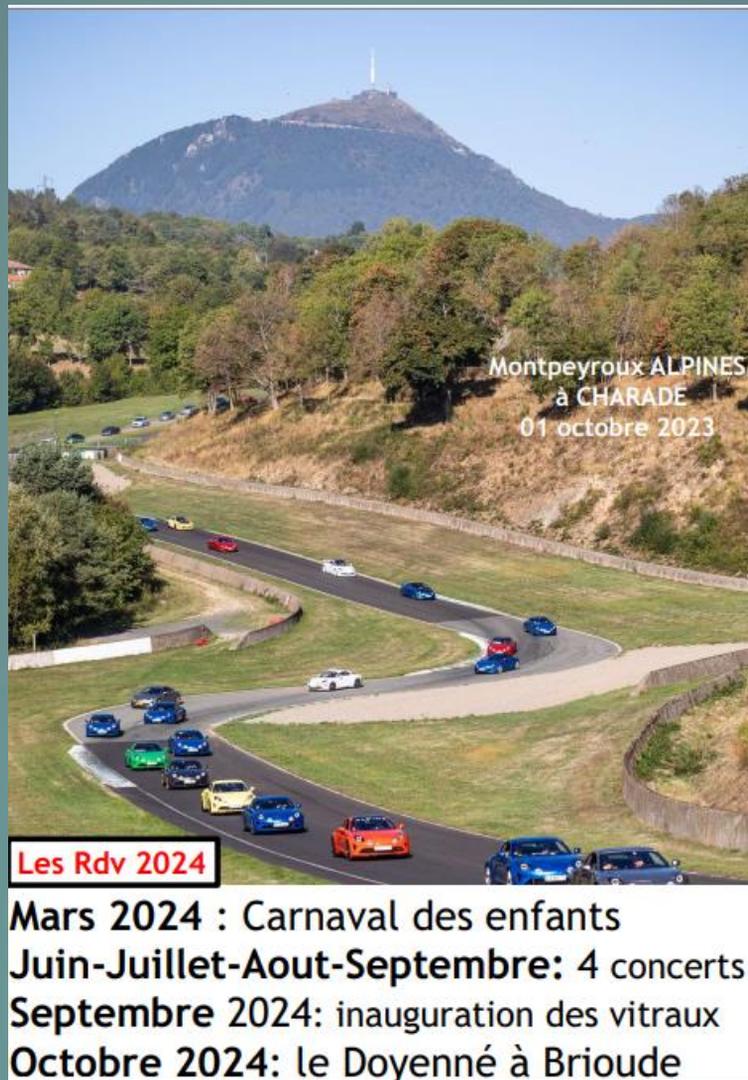


Carnaval
Enfants
25
Février
2023



ERNEST-
PIGNON-
ERNEST
à BRIOUDE
20 AOUT

Association ARKOSE



L'association Montpeyroux Cœur de Fort vous souhaite une belle et heureuse année !!

Pendant l'année 2023, elle a organisé 3 manifestations estivales autour de l'art et de l'artisanat.

À cette occasion les commerces et les ateliers de Montpeyroux, ainsi que les artistes et artisans d'art invités, ont animé le village jusqu'en soirée.



Nous remercions tous les bénévoles qui se sont portés volontaires pour l'organisation de ces manifestations.

Cette année des projets au profit des commerces et boutiques de Montpeyroux sont en cours et verront le jour prochainement.



*LES CHOUCAS vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour cette année 2024 !!*

L'année sera riche en évènements avec au programme :

Bonjour à tous!

- Le vide grenier qui aura lieu le 9 juin
- Un concert gratuit le 6 juillet
- Le réveillon du jour de l'an

❖ Nous programmerons très prochainement notre **assemblée générale** et nous vous informerons de sa date.

❖ **Tous sont les bienvenus** y compris pour intégrer le bureau à ceux qui souhaitent passer de bons moments, avant, pendant et après les manifestations !!!



Merci à tous ceux qui nous ont aidé en 2023, les bénévoles, la commune, Nadine la référente des associations, et toutes les autres associations qui participent pleinement à la vie du village !!!

Le bureau.

Association PETROSUS

L'association Petrosus organisera son 10ème salon des vins bios "ECOVINO" le weekend du 13 et 14 avril 2024, avec le retour du marché de producteurs bio en extérieur.

Rendez vous à l'espace culturel.

LA BIBLIOTHEQUE

Annie, Annick, Isabelle, Nadine(s)

BIBLIOTHEQUE MONTPEYROUX

11 rue des Perreux (ancienne école)



ATELIER LAINE

Tricot, crochet et autres...

Pour débutants, confirmés

Gratuit

Apprendre les bases du tricot ou du crochet

Ouvert à tout public à partir de 7 ans*.

**Pour les plus jeunes, création d'objets en laine*

Tous les samedis de 10h à 12 h

de janvier à avril 2024

(hors vacances scolaires)

Pour tous, usagers ou non de la bibliothèque

Pauline Collange a offert un exemplaire de son nouveau livre
à la Bibliothèque.

Sincères remerciements pour ce don !

/ Vie d'autrefois //

Mais dans quelle rue a été prise cette photo ?

